

LE MONDE ILLUSTRE

Montréal, 30 janvier 1886

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Leduc.—Ce caprice, par Reine.—La Dame ou le Tigre, par L. d'Arras.—La Porteuse de Pain (suite).—Nécrologie.—Notes et Impressions.—Tournoi d'Echec.—L'art de bien-vivre.—Récréations de la Famille.

GRAVURES : S. M. la reine de Danemark ; La duchesse de Chartres ; La comtesse de Paris ; S. A. R. la princesse de Galles ; La duchesse de Cumberland ; La princesse royale de Danemark.—Le palais de glace de St-Paul, Minnesota.—Gravure du feuillet.—Musique.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86

94 PRIMES \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

PRIMES MENSUELLES

VINGT-ET-UNIÈME TIRAGE

Le vingt-et-unième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRE (numéros de janvier), aura lieu lundi, le 1^{er} février, à huit heures du soir, dans la salle de conférence de *La Patrie*, 35, rue Saint-Gabriel. Le tirage se fait par trois personnes choisies par l'assemblée. Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

ENTRE-NOUS



N 1815, au commencement de la seconde restauration, on entendait chanter à Paris, le couplet suivant :

Que ferons-nous des trois couleurs ?
Le bleu c'est la candeur,
Le rouge la valeur,
Le blanc c'est la bêtise.
C'est la devise
Des Bourbons.

Mais l'écho, sous forme d'un garde française, répondait :

Que ferons-nous des trois couleurs !
Le rouge c'est le sang,
Le bleu c'est les brigands.
Le blanc c'est l'innocence,
C'est la devise
Des Bourbons.

Puis on se battait. Le lendemain on recommençait, et ainsi de suite.

Je ne voudrais pas jurer qu'on ne se bat plus à Paris, de nos jours, à propos de ces deux manières de voir les mêmes couleurs.

Ne rions pas des Parisiens, nous les imitons un peu, beaucoup, tout à fait !

.

Il y a dix jours, un de nos ministres est venu rendre compte à ses électeurs de sa conduite politique.

La chose s'est faite à Saint-Jérôme. Je n'y étais pas, ni vous non plus, probablement.

Le lendemain, j'ouvris les journaux pour savoir comment les citoyens du comté de Terrebonne avaient jugé la conduite de leur représentant dans l'affaire Riel.

Voici comment se peuvent résumer les diverses opinions :

—“Après la sanglante défaite que vient d'éprouver M. Chapleau...”

—“Jamais l'honorable secrétaire d'Etat n'a remporté de victoire plus éclatante...”

—“Le fiasco le plus complet...”

—“Le triomphe d'hier...”

—“Il a parlé chemin de fer et pas un mot de Riel...”

—“Il a complètement justifié sa conduite...”

—“Quelle faiblesse, quelle chute !”

—“Que de force dans ses arguments...”

—“Il se fait vieux, c'est un homme fini, physiquement et politiquement...”

—“Les années ne semblent pas avoir de prise sur cette constitution de fer...”

Ce qu'il y a de plus clair dans tout cela, c'est que quelqu'un nous *blague*, et même que plusieurs personnes s'entendent pour nous *blaguer*.

Il y a des conspirateurs et des victimes, et nous appartenons évidemment à la dernière catégorie.

.

Moi, qui n'ai pas le droit de parler politique dans une causerie, je me borne à raisonner comme tout bon bourgeois qui lit les journaux et cherche la vérité dans les amas de mensonges que l'on imprime tous les jours.

Quand on exécute un homme qui a tué son père, sa mère, ses amis, etc., tout le monde dit : “C'est justice, il n'a que le châtiment qu'il mérite,” et il ne vient à personne l'idée de le poser en martyr.

Cette appréciation de la pendoison de l'assassin est en effet la seule possible et la seule vraie.

Dans l'affaire de Riel, une chose m'étonne, un fait me frappe :

Une foule de journaux ont écrit, et la grande masse du peuple a dit : “Le procès a été une farce, Riel était fou ; on ne lui a pas donné les moyens de se défendre d'une manière convenable ; les Métis ont été maltraités, leur révolte était excusable, et l'exécution de leur chef a été une infamie.”

Ceci, vous l'avez entendu dire mille fois depuis deux mois.

Comment se fait-il qu'aucun orateur ou journal n'ait encore dit carrément !

“Le procès de Riel a été équitable en tous points ; il n'était pas fou ; on lui a donné tous les moyens de se défendre ; jamais les Métis n'ont eu à se plaindre du gouvernement ; la révolte est inexcusable ; Riel était une canaille, et on a eu raison de le pendre.”

Voyons, c'est ceci ou cela cependant, et il faudra en arriver à dire l'un ou l'autre, à moins que l'on ne continue à nous berner avec des phrases creuses et des arguments tortueux.

.

Jean-Baptiste, qui n'est pas un sot, mais qui, travaillant, durant tout le jour et tout l'an, à gagner son pain et celui de ses enfants, n'a guère le temps de s'occuper des affaires publiques, il nomme un citoyen de son comté pour le remplacer là où il ne peut aller lui-même. Il le paie pour cela, et c'est bien le moins qu'il sache de temps en temps comment il s'acquitte du mandat qu'il lui a confié.

Quand il apprend que son représentant a fait tuer un autre Jean-Baptiste, fait comme lui, travaillant comme lui et en tout son semblable, mais qui s'appelle Louis, il use de son droit en disant à celui qui vit des deniers qu'il lui donne :

—Expliquez-moi donc pourquoi vous avez fait tuer Louis. L'avez-vous toujours bien traité et s'est-il montré ingrat envers vous ?

Mais l'autre qui n'est point un âne non plus, bien au contraire, et qui sait que Louis n'a pas plus mérité la corde que Jean-Baptiste, répond à cela :

—Je vais tout vous dire : vous souvenez-vous du chemin du grand coteau au Petit Lac ? C'est moi qui ai obtenu qu'on le construisit, et certes, vous n'avez pas à vous en plaindre, je crois ?

—Non, vraiment, mais... parlez-moi donc de Louis ?

—Voilà. J'ai appris que vous seriez heureux de prolonger ce chemin jusqu'à la rivière, où vous pourriez facilement conduire les produits de votre terre et les mener au marché par les bateaux à vapeur. Je me suis occupé de la chose, j'ai consulté mes collègues et...

—Pardon... Louis ?

—Vous sortez de la question, mon brave Jean-Baptiste, laissez donc tout cela et pensez à vos affaires. J'ai donc une bonne nouvelle à vous annoncer, j'ai obtenu le chemin !

“Votre terre va doubler de valeur. Vous qui avez des enfants, vous allez pouvoir les établir. Vous paierez l'hypothèque que vous devez à Lehibou... etc., etc., patatis et patata...”

Bref, Jean-Baptiste se laisse endoctriner, et ne pense qu'au fameux chemin de fer qui va l'enrichir.

Il verra sans travail les blés jaunir la plaine,
Aux ronces du chemin pendre un raisin pourpré,
Et des chênes nouveaux couler un miel doré....

Et Louis ?

Eh ! que voulez-vous ; ce pauvre Louis, il est mort, et tout ce que nous pourrions dire ne le fera pas revenir à la vie !

Non, mais parfois Jean-Baptiste se fâche tout rouge, et quand il est en colère, gare !

.

On voit des choses singulières sous le soleil.

Si on vous disait : voici deux hommes, l'un a fait pendre quelqu'un, l'autre a sauvé d'une mort certaine deux femmes et deux enfants, lequel vaut mieux ?

Cette question est absurde, direz-vous, on sait bien que le second est mille fois supérieur à l'autre.

Votre réponse ne m'étonne pas, et je vois bien que vous n'êtes pas ministre.

La semaine dernière, un gardien de la paix de Montréal, Marcel Soulières, a, au péril de sa vie, sauvé quatre personnes dans un incendie.

Les détails de ce sauvetage sont des plus émouvants et la foule qui en a été témoin, a applaudi le brave qui l'a accompli.

Le comité de police lui a fait l'honneur d'un vote de remerciement.

L'autre, deux des autres, plutôt, qui avaient fait pendre un pauvre diable, ont été nommés baronnets, chevaliers de je ne sais quoi ; on leur a donné de l'argent, un tas de choses...

Si on racontait à un Patagon comment les choses se passent chez nous, il dirait que nous sommes de drôles de corps et qu'on a plus de bon sens en Patagonie.

Nous, nous sommes civilisés !

.

Que de fois ne vous ai-je pas parlé, comme tant d'autres, de la nécessité absolue d'élever des statues à nos grands hommes et d'apprendre au peuple leur histoire, en les faisant revivre autre part que dans les livres.

Je détache le passage suivant, d'un article vigoureux de Benjamin Sulte :

Il est honteux d'ajourner la reconnaissance. Le temps d'honorer les grands hommes est toujours le moment d'aujourd'hui.

Je plaide trois causes qui n'en sont qu'une. Ce qui est bon à Montréal, l'est aux Trois-Rivières, l'est à Québec.

Ah ! si vous commenciez par mettre debout, sur des socles de marbre, les fondateurs de ces trois villes, comme vous demanderiez à vos successeurs dans la vie, de ramener également en vue d'autres personnages dont s'honore la race canadienne-française ! Nous devrions peupler nos places publiques de ces héros d'un autre âge, car ils étaient nombreux, et l'espace que nous pouvons leur consacrer s'étend tout autour de nous.

Que notre génération fasse quelque chose de durable. Réveillons nos sens assoupis. Les grands hommes ont attendu assez longtemps, il me semble. Leurs travaux sont notre héritage national et quoi ! nous ne tenons pas compte de leur personne ! Sommes-nous logiques ? Non, assurément.

Il ne faut plus que cinquante Français viennent, comme l'était dernier, nous dire : “Vous n'avez donc pas produit de grands hommes puisque vos places publiques sont vides.”

Plantons partout des souvenirs et que le peuple, en passant au pied de ces monuments, salue ses ancêtres. Que le passé nous montre ses physionomies.

C'est exacte, net, clair, et vrai.

Mais de nos jours, on ne pense ni au passé, ni à l'avenir, on ne voit que la minute présente et on n'observe que les variations du prix du porc à Chicago !

.

Je vous prie de ne pas oublier que lundi prochain, premier février, il y aura à l'Académie de Musique, grande soirée de gala, donnée au bénéfice de la société de bienfaisance française.

Les artistes qui se sont chargés de l'interprétation des rôles sont des femmes et des hommes du